NUCOURT Com-Info



Conseil municipal du 7 février 2023

Urbanisme

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité de solliciter une inscription au programme du SIERC (Syndicat intercommunal électricité et réseaux de câbles du Vexin) pour l'enfouissement des lignes concernant le haut de la rue de Paris et autoriser madame le Maire à signer les documents afférents à ce dossier.

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité de rapporter la délibération du 15 novembre 2022 selon laquelle la commune acceptait de reverser 2 % de sa part communale de la taxe d'aménagement à la Communauté de communes Vexin Centre. Le retrait de la délibération emporte un effet rétroactif. Le conseil municipal a décidé de ne pas reverser une partie de la taxe d'aménagement à la Communauté de communes Vexin Centre.

Le conseil municipal a décidé d'adopter une nouvelle numérotation : n° 600 rue de Paris.



Conseil municipal du 4 avril 2023

Finances

Le conseil municipal a approuvé les comptes de gestion du receveur pour l'année 2022 ainsi que le compte administratif 2022 de l'eau et de la commune. Il a aussi approuvé les budgets primitifs de l'eau et de la commune pour l'exercice 2023.

Subventions

Le conseil municipal, vu les demandes de subventions des associations, a décidé d'accorder les subventions suivantes :

• Les amis du jumelage : 3 000 € ;

École Les quatre vents (ASSC) : 1 200 € ;

CY Université : 400 € ;Foyer rural : 5 500 € ;

L'association des parents d'élèves : 800 €.

Prix de l'eau

	2022	2023
Eau, le m³	2,14€	2,14€
Location compteur, 20 mm	22,00€	22,00€
Location compteur, 40 ou 60 mm	40,00€	40,00€
Location compteur, 80 mm	ND	ND
Pollution domestique, le m³	0,380€	0,380€
Modernisation des réseaux, le m³	0,185€	0,185€
Taxe d'assainissement, le m ³	1,7227€	1,70€
Assainissement non collectif, le m³	0,40€	0,40€

Taux d'imposition

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité de fixer les taux d'imposition pour l'année 2023 à 24,86 % sur le foncier bâti, à 37,30 % sur le foncier non bâti et à 15,18 % sur la taxe d'habitation.

Nucourt Com-Info : le journal du Conseil municipal

Mairie de Nucourt – rue de la Boutrolle – 95420 Nucourt | Tél : 01 34 67 41 11 | accueil@nucourt.fr | www.nucourt.fr

Directeur de publication : Émilie Vallet. Rédaction : les conseillers municipaux. Conception et réalisation : Baptiste Vallet.

Imprimé par nos soins à 300 exemplaires. Pour préserver l'environnement, ce journal est imprimé sur un papier norme PEFC.

Scolaire

Le conseil municipal a approuvé de renouveler une prise en charge des cartes de transports scolaires pour les lycéens hors apprentissage et les collégiens, à savoir prise en charge des titres de transport des enfants scolarisés de la sixième au baccalauréat se rendant dans les collèges et lycées de Magny-en-Vexin, Chars, Pontoise, Saint-Ouen-l'Aumône, Osny et Cergy, avec les conditions suivantes : 42 % du montant de la carte optile pour les collégiens et 42 % du montant de la carte ImaginR pour les lycéens.

Il a également été décidé à l'unanimité de rembourser les titres de transports pour les enfants se rendant dans les lycées éloignés dans le cas d'un enseignement choisi et n'existant pas dans les lycées de la Ville Nouvelle pour un montant à hauteur de celui d'un lycéen.

Les collégiens qui choisiraient une carte ImaginR pour leur convenance personnelle seront remboursés à hauteur de 42 % du montant de la carte optile.

Les formulaires d'inscriptions doivent être dûment complétés par les familles et les établissements et devront être validés en mairie avant le 30 septembre 2023, au-delà de cette date, il n'y aura aucune prise en charge communale, excepté pour les nouveaux arrivants.

Urbanisme

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le projet de rénovation de l'éclairage public et d'éteindre l'éclairage sur l'ensemble de la commune de 23 h 30 à 5 h 30 du matin.

Le conseil municipal a décidé de remplacer la numérotation précédente : numéro 11 bis rue de la Boutrolle de la parcelle B 816 par le numéro 11 quater rue de la Boutrolle.

Formation des élus

Le conseil municipal a adopté à l'unanimité le principe d'allouer dans le cadre de la préparation du budget une enveloppe budgétaire annuelle à la formation des élus municipaux d'un montant égal à 2 % du montant des indemnités des élus.

Recensement citoyen

Les jeunes hommes et femmes nés en avril, mai et juin 2007 sont priés de se présenter en mairie dès l'âge de 16 ans afin d'être recensés pour la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) et prévoir l'inscription automatique sur les listes électorales. Merci de vous munir du livret de famille.

Si vous n'avez pas effectué cette formalité, ou si le recensement a été fait tardivement, ou encore si vous avez déménagé depuis, vous devez procéder à une inscription volontaire sur les listes électorales.

À la suite du recensement, la mairie délivre une attestation de recensement. La présentation de cette attestation sera obligatoire jusqu'à 25 ans pour participer à la JDC et s'inscrire aux concours et examens d'État (baccalauréat ou permis de conduire par exemple).

Sans attestation de recensement (ou sans certificat de participation à la JDC), ces démarches ne seront pas possibles jusqu'à 25 ans.



« Une opération d'aménagement de sécurité en traversée du hameau d'Hardeville a été votée le 31 mars 2023 par le Département du Val-d'Oise. Les différentes solutions d'aménagement qu'il serait possible de réaliser sur la D174 sont à l'étude »



Émilie Vallet Maire

Circulation traversant la commune par la D174

Depuis ces derniers mois, Frédéric Avignon et moi-même (membres de la commission sécurité) avons rencontré les services départementaux à plusieurs reprises afin d'échanger sur les difficultés potentielles rencontrées sur cet axe, notamment en traversée du hameau d'Hardeville.

Cette section de route départementale supporte un trafic moyen journalier annuel de 783 véhicules* par jour dans les deux sens de circulation confondus, dont 4 %* de poids lourds, ce qui est inférieur à la moyenne départementale, en particulier si l'on considère que ces données comprennent les engins agricoles et les transports collectifs.

La « V85 », la vitesse en-dessous de laquelle roulent 85 % des usagers, est de :

- 58 km/h* dans le sens RD 43 -> Nucourt ;
- 69 km/h* dans le sens Nucourt -> RD 43.

Pour rappel, la vitesse maximale autorisée est de 50 km/h.

Sur la base de l'analyse de ces données, les élus départementaux ont voté le 31 mars dernier une opération « d'aménagement de sécurité en traversée du hameau d'Hardeville » dans le cadre du programme annuel de travaux 2023 sur le réseau routier départemental.

Lors des différents échanges avec la commune, les différents types d'aménagements qu'il serait possible de réaliser ont été présentés. Des études sont en cours de réalisation pour définir au mieux les aménagements les plus adaptés, tant du point de vue de la sécurité que d'un point de vue technique et financier.

Il a également été évoqué la possibilité d'interdire la circulation des poids lourds sur cette section de route départementale. Afin de connaître au mieux l'impact de cette mesure, une étude est également en cours par les services routiers du Département. Elle nous sera prochainement présentée.

*Source : Département du Val-d'Oise.

Commémoration du 8 mai 1945

La commémoration de l'Armistice de 1945 a été célébrée, devant le monument aux morts de Nucourt avec la participation des enfants qui ont entonné la Marseillaise.

Pour clôturer cette cérémonie d'hommage Madame Le Maire a convié les Nucourtois à un vin d'honneur dans la salle municipale du foyer rural. Lors de cet apéritif Madame Émilie Vallet a récompensé les récipiendaires de la médaille d'honneur du travail M. Andy Fefebvre et M. Stéphane Vincent.



La fin du réseau cuivre annoncée pour janvier 2027 sur Nucourt

Dans le cadre de la modernisation des infrastructures de télécommunication, Orange a initié un vaste chantier de fermeture de son réseau historique en cuivre.

Ce réseau de télécommunication historique en France détenu par Orange (ex France Télécom) a permis aux français d'accéder au téléphone fixe et à internet (ADSL) via des câbles en cuivre et ce, quel que soit leur opérateur.

Ce dernier va progressivement fermer sur toute la France à échéance 2030, ce qui implique une migration des usagers vers de nouvelles technologies plus modernes et plus performantes, telles que la fibre optique, ou vers les réseaux très haut débit mobile et le satellite.

Le réseau fibre est non seulement le réseau le plus performant, mais c'est aussi le plus robuste et le plus fiable. Le cuivre peut être en effet plus facilement abîmé et perturbé par les intempéries que la fibre. De plus, la fibre est une connexion plus vertueuse d'un point de vue énergétique : se connecter sur Internet via la fibre consomme trois fois moins d'énergie que lorsque l'on utilise le réseau cuivre.

Cette fermeture de réseau se déroulera par lots annuels de communes, dans le respect de délais de prévenance encadrés par la réglementation. Pour chaque lot, les communes sont identifiées à travers un processus de sélection mené par les équipes d'Orange, au terme duquel une première liste de communes est constituée.

C'est dans ce contexte que la commune de Nucourt a été informée de son intégration au lot n° 3 de fermeture du réseau cuivre, dont la date de fermeture technique interviendrait en janvier 2027. À cette date, l'ensemble des services sur cuivre seront arrêtés et les utilisateurs du réseau cuivre devront avoir migré sur une autre technologie disponible.

Nucourt

Samedi 1er et dimanche 2 juillet Fête communale.

Samedis 1^{er} et 29 juillet, les mercredis 12 et 26 juillet, et mercredi 30 août

La botanique pour les nuls. Tél : 06 88 40 57 09. Mail : laurehache@orange.fr Tarif 7 €.

Idées sortie

Dans le contexte actuel, certaines sorties peuvent être annulées du fait du plan « Vigipirate renforcé » ou du plan coronavirus.

Jusqu'au 22 décembre 2023

« Néandertal - L'expo » Une exposition fascinante, conçue par le Muséum d'Histoire naturelle. Entrée gratuite. 4 place du château 95450 Guiry-en-Vexin.

Jusqu'au 17 septembre 2023

« Gravement bô » 17 artistes contemporains exposent leur vision de l'héritage de Van Gogh et les traces de son passage à Auvers. Entrée gratuite. 5 rue Montcel 95430 Auvers-sur-Oise.

Samedi 3 et dimanche 4 iuin

Les historiques de Villarceaux dans les jardins du domaine de Villarceaux 95710 Chaussy de 11h 00 à 18 h 00. Entrée gratuite.

Samedi 24 juin

Initiation à l'observation et suivi des insectes pollinisateurs de 14 h 00 à 17 h 00. Musée de l'Outil - Rue de la mairie 95420 Wy-dit-Joli-Village. Sur inscription au 01 34 48 66 00. Renseignements : m.ladislas@pnr-vexin-francais.fr.



Jambalaya party!

Samedi 4 mars 2023, dans la salle municipale du foyer rural de Nucourt, l'association Les Amis du Jumelage recevait une cinquantaine de convives autour d'une Jambalaya préparée par les



membres de l'association.

Depuis la veille, une petite équipe dirigée par Richard Ibanez, Vice-Président de l'association, s'est affairée à couper, éplucher et préparer tous les ingrédients nécessaires à cette recette. À 19 h 30, les invités étaient accueillis avec un punch et des amuses-bouches également préparés par les membres de l'association.

Cette soirée festive a permis aux participants de déguster ce plat de Louisiane et de s'initier à quelques pas de Country. En effet, un petit groupe de danseurs présents, que nous remercions vivement, a réalisé un mini show et a fait participer la salle à ces danses rythmées. La soirée s'est déroulée dans une ambiance joyeuse et conviviale.

La prochaine rencontre aura lieu à Wenings en 2024 et nous sommes toujours à la recherche de nouveaux membres. Donc si vous êtes intéressés et que vous souhaitez participer ou juste avoir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec nous, nous serons ravis de vous rencontrer. Pour cela, adressez-nous un mail à lesamisdujumelage@outlook.com.

À Wenings : journée de l'Europe et mise en place des cadeaux du cinquantenaire

Les célébrations du cinquantenaire de notre jumelage se poursuivent! Nos amis de Wenings ont profité de la journée de l'Europe, qui a eu lieu le 9 mai cette année, pour implanter le banc, offert en 2019, et la statue, offerte en 2022, sur la place de Nucourt à Wenings près du terrain de pétanque.

L'équipe a travaillé dur à cet effet et comme toujours la journée s'est terminée par un banquet dans la joie et la bonne humeur.





Quelques conseils pour la tranquillité de tous

Avec l'été, nous vous rappelons que les travaux de bricolage et de jardinage engendrant une gêne sonore ne sont autorisés que sur des tranches horaires définies, réglementées par l'arrêté du préfet du Val d'Oise n° 2009-297 dont voici quelques extraits...

Les occupants des locaux d'habitation ou de leurs dépendances doivent prendre toutes précautions pour que le voisinage ne soit pas gêné par les bruits émanant de ces locaux tels que ceux provenant d'appareils de diffusion sonore, de télévision, d'instruments et appareils de musique, appareils électroménagers, appareils de climatisation ainsi que ceux résultant du port de chaussures bruyantes, de la pratique d'activités et de jeux non adaptés à ces locaux.

Les bruits émis à l'intérieur des propriétés audibles de l'extérieur et portant atteinte à la tranquillité du voisinage par leur durée, leur intensité ou leur caractère répétitif sont interdits.

Les travaux de rénovation, de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de gêner le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuses à gazon, tronçonneuses, tailles haies, perceuses, bétonnières ou scies mécaniques) ne peuvent être effectués que de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 30 et 19 h 30 du lundi au vendredi, de 9 h 00 à 12 h 00 et 15 h 00 à 19 h 00 le samedi et de 10 h 00 à 12 h 00 le dimanche et les jours fériés. Les horaires des travaux réalisés par des entreprises chez des particuliers sont fixés par l'article 8 du présent arrêté.

Les propriétaires ou possesseurs de piscines privées sont tenus de prendre toutes mesures afin que les équipements ainsi que le comportement des utilisateurs ne constituent pas une source de nuisances sonores pour les riversins

Nous informons également qu'il est interdit de brûler les herbes ou autres déchets.

« Un moment festif et convivial proposé par le CCAS à nos ainés et clôturé par un gouter. »



Ghislaine Journée
Premier adjoint

Loto du 1^{er} avril : ce n'était pas un poisson !

Le CCAS a proposé le samedi 1er avril 2023, un loto gratuit pour nos aînés. Ils étaient une trentaine de participants à essayer de remplir leurs cartons afin de gagner de nombreux lots : des bons d'achats variés, des soins esthétiques, des coupes de cheveux, des bijoux fantaisie, des livres, des jeux vidéo, des paniers garnis, une carte pour un repas et bien d'autres lots.

Les perdants et les gagnants ont ensuite clôturé cet après-midi par un goûter composé de pâtisseries réalisées par l'équipe du CCAS. Ce loto a pour objectif de passer un bon moment ensemble dans un esprit festif et convivial.

Les membres de CCAS remercient tous les donateurs qui ont œuvré pour que cette édition soit un succès et vous donnent rendez-vous pour un nouveau loto l'année prochaine.



« Des jeux ont été installés dans la cour de récréation pendant les vacances de printemps. La réalisation de ce projet a été pensée pour que chaque élève puisse s'y épanouir. »



Bernard Dequaire Adjoint au maire

Une belle surprise attendait les élèves le mardi 9 mai

Pendant que les enfants étaient en vacances, la cour de récréation se faisait une beauté. En effet la réhabilitation de la cour de récréation, votée le 15 février 2022 par le conseil municipal, a permis son réaménagement.

Plusieurs jeux ont été installés :

- Une marelle qui permet de développer la précision du lancer, l'équilibre, l'esprit de compétition, ainsi que le travail avec les chiffres et les nombres.
- Un puissance quatre géant propose une activité ludique et favorise également le recentrage et la concentration.
- Un jeu d'échec qui est un excellent moyen d'apprendre à s'approprier l'espace dans le cadre d'une stratégie bien réfléchie. En plus, ces damiers imprimés sur le sol de la cour sont particulièrement décoratifs.
- Un morpion géant qui lie motricité et réflexion.
- Un jeu des petits chevaux qui fera la joie des petits et des grands.

La réalisation de ce projet a été pensée pour que chaque élève puisse s'y épanouir.

La qualité des infrastructures scolaires exerce une grande influence sur la santé et le bien-être des élèves. De plus, l'environnement scolaire peut aussi influencer la réussite éducative.



Le coût total de cette opération s'élève à 23 070,96 € TTC. Après la déduction de la subvention de Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) d'un montant de 7 165,00 € il reste à la charge de la commune la somme de 15 911,96 € TTC.

Pensez à inscrire vos enfants en maternelle

Les inscriptions pour la prochaine rentrée scolaire sont ouvertes pour les enfants nés avant le 31 décembre 2020 et doivent s'effectuer au plus tard au mois de juin 2023.

Il convient de se présenter en mairie avec les documents suivants :

- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois ;
- Un document justifiant de votre identité et de celle de votre enfant (livret de famille, carte d'identité, passeport, copie d'extrait d'acte de naissance);
- · Le carnet de vaccination.

Après l'inscription en mairie, vous devrez prendre rendez-vous avec la direction de l'école pour finaliser les démarches en appelant la directrice de l'école.

Rentrée scolaire lundi 4 septembre 2023

Petite Section : 8 h 20 avec un seul parent par le portail du côté.

De la Grande Section au CM2 : 8 h 20 par le portail principal

Moyenne Section: 13 h 20.

« Le lundi 10 avril, encadrés par les 12 jeunes du CMJ, 65 enfants de Nucourt ou scolarisés sur Nucourt ont chassé les œufs de Pâques malgré la pluie! »



Olivier Plaudin Conseiller municipal

Où sont les œufs? La chasse a commencé

Les jeunes du CMJ, avec la précieuse aide de la Commission des fêtes, ont réussi leur opération chasse aux œufs lors de cette édition 2023, avec la participation de 65 enfants.

L'organisation a démarré à 10 h 30 le lundi 10 avril avec la présence de 12 jeunes du CMJ. Deux équipes ont été constituées : les filles d'un côté pour mettre en sachets les chocolats et les garçons de l'autre pour la préparation des parcours. Puis vers 14 h 15, tous réunis, ils ont ensemble caché les quelques 300 œufs. Enfin, tous les jeunes ont pu tester le micro et s'entraîner, pour les prochaines éditions.

Après quelques hésitations des plus jeunes, ce sont finalement les plus grands qui ont lancé l'édition de la chasse aux œufs 2023, les quatre œufs magiques ainsi que les 300 œufs disposés sur les deux parcours ont bien tous été récupérés pour le plus grand bonheur des quatre jeunes « chanceux » récompensés par des gros sujets en chocolats.

Cette année, la pluie s'est invitée dès le début de la chasse aux œufs, ce qui n'aura pas empêché, la présence de 65 enfants de Nucourt ou scolarisés sur Nucourt, accompagnés de l'indispensable parapluie.

Bravo les jeunes du CMJ! Bien joué! On se donne rendez-vous l'année prochaine!







Les amis du Téléthon ont besoin de votre aide

Après la dernière édition du Téléthon en décembre 2022, de nouveaux membres ont rejoint l'équipe et les amis du Téléthon souhaitent poursuivre leurs actions.

Pour les rejoindre, apporter des idées, vous investir ou donner de votre temps, contactez Martine Legras au 06 33 97 25 69. Vous pouvez aussi les rencontrer lors des « moments de confections » les mardis de 14 h 00 à 17 h 00 à la salle des associations, rue de la Boutrolle.

Ils ont plein d'idées créatives! Si vous possédez des pots en verre rond/ovale sans inscriptions ou bocaux avec couvercles, des pots de fleurs en terre petits/moyens ou des décorations de Noël, ils pourront leur donner une seconde vie. Vous pouvez les déposer à la Salle des associations les mardis de 14 h 00 à 17 h 00. Toute l'équipe vous remercie pour votre aide.





Nouveaux horaires de printemps pour la déchetterie

Du 31 mars au 31 octobre, elle sera ouverte du lundi au samedi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 19 h 00 et le dimanche de 9 h 00 à 13 h 00.

Elle sera fermée tous les mardis et jeudis et accessible comme toujours, au plus tard 15 min avant la fermeture.



Photographiez Nucourt en toutes saisons et concourez

Afin de valoriser et faire découvrir notre patrimoine, le conseil municipal des jeunes et le comité des fêtes de Nucourt organisent un concours photo 2022/2023 sur le thème « Les quatre saisons à Nucourt ».

Naturellement il s'agit d'un concours photo gratuit ouvert à tous les amateurs Nucourtois qui se terminera le 20 décembre 2023.

Si vous ne l'avez pas reçu dans votre boîte à lettres, le règlement et le bulletin d'inscription sont disponibles sur le site www.nucourt.fr.

Pour rester connecté avec Nucourt

Pour rester connecté, téléchargez l'application mobile illiwap pour recevoir automatiquement des notifications sur les actualités communales.

Et bien sûr n'hésitez pas à consulter le site de la commune sur https://www.nucourt.fr.

